

Pratique : le volet détachable !

## JUILLET 2016

**Jusqu'au 31 août**  
Exposition de peinture de Dominique Haab-Camon Médiathèque

**Samedi 2**  
Tournoi des 3 raquettes RDV 8h45 / Complexe sportif du Ronquédo

**Gala de Danse Denko Indigo**  
20h / Les Arcs

**Mardi 5**  
Don du sang 9h-18h / Les Arcs

**Du 5 juillet au 31 août**  
Exposition "Un été sportif" Pôle Jeunesse

**Vendredi 8**  
Soirée Jeux de société 20h30 / Pôle Jeunesse

**Samedi 9**  
Dîner spectacle bal tahitien Dès 14h : marché polynésien, tatoueurs

Dès 19h30 : repas spectacle "Aloha Tahiti Show" Réservation : 02 97 37 29 16 Les Arcs

**Judi 14**  
Feu d'artifice et bal Dès 19 h / Parc de Kerzec

**Vendredi 15**  
Soirée Jeux de société 20h30 / Pôle Jeunesse

**Sam. 23 et dim. 24**  
Iron Breizh (voir article page 1)

**Vendredi 22**  
Soirée Jeux de société 20h30 / Pôle Jeunesse

**Sam. 23**  
Soirée Plein air Ciné-opéra "Carmen" 21h30 / Parc de Kerzec

**Vendredi 29**  
Soirée Jeux de société 20h30 / Pôle Jeunesse

## AOÛT 2016

**Judi 6**  
Commemoration de Beg Runio 17 h / Stèle de Beg-Runio

**Samedi 27**  
Soirée Plein air Film "Maléfique" 21h30 / Parc de Kerzec

**Lundi 15**  
Pardon de la chapelle de Bon Secours

## FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

DU 5 AU 14 AOÛT



## HORAIRE D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

**Mardi et vendredi**  
de 14h à 18h

**Mercredi**  
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

**Samedi**  
de 10h à 13h

## FERMETURE DE CERTAINS SERVICES

**Le centre culturel Les Arcs** sera fermé du 27 juillet au 21 août inclus.

**Le Pôle Petite Enfance** sera fermé du 27 juillet au 21 août inclus.

## Les soirées Plein Air du parc de Kerzec

Après le succès rencontré l'an dernier, la ville reconduit les soirées Plein Air au parc de Kerzec. Une soirée festive le 14 juillet et deux soirées de projection sur écran géant. Des événements ouverts à tous et gratuits.

**Fête nationale**  
Judi 14 juillet - Dès 19h

19h Bal populaire • Feu d'artifice • 23h30

Parc de Kerzec

**Ciné-opéra "Carmen"**  
Samedi 23 juillet - 21h30

**Cinéma "Maléfique"**  
Samedi 27 août - 21h30

**Pique-nique, bal populaire et feu d'artifice !**  
Tel est le programme de votre soirée en venant au Parc de Kerzec. Apportez votre panier repas ou profitez de l'espace restauration assuré par l'association des commerçants Accent. Ensuite, ambiance garantie avec un bal animé par le groupe Crysos ! Pour finir la fête en beauté, un magnifique feu d'artifice sera tiré aux alentours de 23h30 par les artificiers "Vos nuits étoilées".

## Préparez votre rentrée !

**FORUM DES ASSO CIATIONS**  
Samedi 3 septembre 2016  
COMPLEXE SPORTIF DE KERLEBERT  
www.queven.com  
02 97 80 14 14  
Venez vous inscrire !

### Le Forum des associations

Samedi 3 septembre, de 10h à 15h, les associations quévénoises vous accueilleront au complexe sportif de Kerlébert pour vous renseigner sur les activités que vous pourrez pratiquer dès la rentrée. Plusieurs clubs prévoient des démonstrations pour vous donner envie et rendre la journée la plus festive.

### La soirée des bénévoles

Ce rendez-vous annuel se tiendra cette année le samedi 3 septembre au centre culturel Les Arcs à partir de 20h. Il réunit tous les acteurs du monde associatif et récompense quelques sportifs et bénévoles qui se sont distingués l'année précédente.

### Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se font en mairie. Sont concernées les écoles Anatole France (maternelle et élémentaire), Jean Jaurès (élémentaire), Joliot Curie (maternelle), Kerduval (maternelle et élémentaire). Un certificat d'inscription sera délivré sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Pour information, une section bilingue français-breton est proposée à Anatole France de la petite section au CM2.

Contact : Karine Le Goulias - 02 97 80 14 14  
ou par mail à : klegoulias@mairie-queven.fr

### Laissez-vous emporter par la passion de Carmen !

La ville a renouvelé son partenariat avec l'Opéra de Paris. Cet opéra-comique en quatre actes de 1875, composé par Georges Bizet sur un livret d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, d'après la nouvelle Carmen de Prosper Mérimée. La projection du court-métrage *La bergère qui danse* de Michel Ocelot.

Soirée reportée au samedi 30 juillet en cas d'intempéries.

Quelques transats, prêts par la ville de Ploemeur, seront mis à votre disposition pour ces soirées Plein air. Nous vous conseillons néanmoins d'apporter vos propres sièges et couvertures pour vous installer confortablement et profiter pleinement du moment.



### Venez découvrir la véritable histoire de la Belle au Bois dormant !

Ce film grand public de Robert Stromberg, sorti en 2014 avec Angelina Jolie, révèle l'histoire méconnue de Maléfique, la méchante la plus emblématique de Disney, celle du classique de 1959 *La Belle au Bois Dormant*. La projection du film Maléfique sera précédée de la diffusion du court-métrage *Oktapudi* des Gobelins (3').

Soirée reportée au vendredi 2 septembre en cas d'intempéries.

## LE ZOOM

### Passez un bel été à Quéven !

Que l'été soit chaud ou pluvieux, chacun trouvera de quoi faire à Quéven cet été ! Pour les plus jeunes, les centres de loisirs accueilleront les enfants de 3 à 12 ans du mercredi 6 juillet au mardi 30 août sur les sites des écoles Anatole France et Jean Jaurès. Un panel d'activités variées est proposé suivant les âges... À noter que l'accueil de loisirs sera fermé le mercredi 31 août, veille de la rentrée scolaire.

En complément des mini-camps et stages, le Pôle Jeunesse a concocté un programme d'enfer pour les 12-17 ans. À chaque jour de la semaine sa thématique : les lundis : création (avec des ateliers pour fabriquer des bracelets, des attrape-rêves ou encore customiser sa trousse et son agenda) ; les mardis : découverte (des sorties au zoo de Pont-Scorff, à Enigma parc ou de nuit dans un labyrinthe hanté) ; les mercredis seront sportifs (avec du bubble foot, du kin ball ou encore de l'initiation à la boxe thaï) ; les jeudis nautiques (char à voile, kayak, aviron...) ; les vendredis : loisirs (accrobranche, paintball, overboard, bowling...) ; un fil rouge tous les samedis de l'été avec la création d'un journal de A à Z et encore bien d'autres surprises à découvrir sur [www.queven.com](http://www.queven.com) !



Envie de prendre l'air et de (re)découvrir Quéven ? Trois circuits de randonnée (2, 5 ou 10 km) vous permettront de découvrir la richesse de son patrimoine naturel. Balisés par le Syndicat mixte de la Vallée de Scorff, ces parcours sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et agréés par la Fédération Française de Randonnée. Les plans sont téléchargeables sur [www.queven.com](http://www.queven.com) !



Au mois d'août, la résidence de Kerlaran propose à ses résidents et à tous les seniors quévénois une après-midi Pétanque les 3 et 17 août, une autre Loto le 10 août (5 € pour les extérieurs et 2 € pour les résidents) et un moment de partage sur "Nos souvenirs de vacances" le 24 août. Plus d'informations au 02 97 05 38 18.

La médiathèque Les Sources adopte ses horaires d'été à partir du 5 juillet et sera ouverte les mardis et vendredis de 14h à 18h, les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et les samedis de 10h à 13h. Cette année encore, quelques transats seront installés dans le jardin de la médiathèque pour permettre aux abonnés de profiter du calme pour lire tranquillement leurs livres.

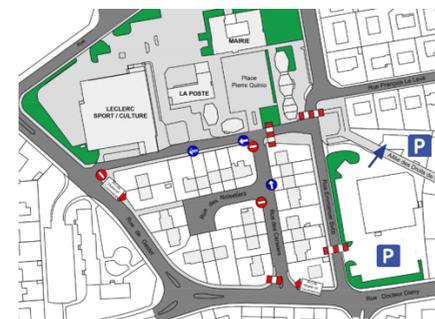
Plusieurs animations sont prévues dans le parc de Kerzec. En plus de la Fête nationale du 14 juillet avec son bal populaire et son feu d'artifice, deux soirées Plein Air sont programmées : un ciné-opéra en juillet et un film pour tout public en août (plus de détails page 4).

### De belles manifestations sportives à découvrir en tant que participant ou simple spectateur !

La 2<sup>e</sup> édition de l'Iron Breizh se tiendra à Quéven les 23 et 24 juillet. Les 600 athlètes attendus enchaîneront 1,9 km de natation, 90 km de vélo entre Quéven, Arzano, Quimperlé, Moëlan-sur-Mer, Clohars-Carnoët, Pont-Scorff, puis 21 km de course à pied entre Quéven et Pont-Scorff avec un passage inédit en triathlon aux encablures du zoo de Pont-Scorff. Le samedi sera consacré à l'Iron Breizh Kids (pour les enfants nés entre 2003 et 2010). Le dimanche, place aux adultes avec les courses individuelles ou en relais. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 20 juillet sur [www.ironbreizh.com](http://www.ironbreizh.com).

Un concours hippique aura lieu au centre équestre de Kerlébert le dimanche 14 août de 9h à 19h. Les spectateurs pourront y voir un concours de saut d'obstacles avec de nombreux concurrents venus de toute la Bretagne, du débutant jusqu'aux cavaliers chevronnés venant disputer des épreuves qualificatives pour les championnats de France, dont une cinquantaine de cavaliers du centre équestre de Quéven. Un espace restauration avec grillades, frites et crêpes sera proposé toute la journée. L'après-midi, les enfants pourront se divertir avec des promenades à poney.

## L'INFO Le boulevard Svob, partiellement fermé à la circulation



Dans le cadre de sa réflexion sur l'aménagement du centre-ville, la municipalité a décidé de procéder à la fermeture à la circulation d'un tronçon du boulevard Emmanuel Svob (sur la portion de voie située entre le croisement du boulevard E. Svob et l'allée des Droits de l'Homme et celui du boulevard E. Svob et de la rue Docteur Diény). La circulation dans la rue des Cerisiers se fera désormais en sens unique ; cette rue sera aménagée à terme avec des trottoirs et des places de stationnement. En complément, des aménagements sont prévus pour limiter la vitesse dans la rue Diény. Les parkings situés à l'emplacement de l'ancien Leclerc Bazar et derrière la médiathèque restent accessibles.

" Nous allons tester ces modifications de circulation à partir de début juillet jusqu'aux vacances de la Toussaint. Un bilan sera fait pour savoir si nous pérennisons ces aménagements ", précise Céline Legendre, adjointe à l'Urbanisme et aux Travaux.

D'autres travaux ont débuté courant juin place Pierre Quinio, devant la mairie, pour rendre cet espace plus accessible et supprimer les obstacles (boules en fonte) pour les personnes à mobilité réduite.





Raymond BOYER  
Conseiller  
municipal  
délégué  
à la sécurité  
et à la défense

**GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS**

**Quels moyens sont mis en place pour garantir la sécurité routière à Quéven ?**

Depuis plus de 5 ans, des zones 30 ont été instaurées dans l'agglomération. Une zone 30 km/h, c'est plus de sécurité, plus de fluidité de circulation et moins de pollution. Le bilan est plutôt satisfaisant, même si la Police Municipale constate régulièrement des excès de vitesse. Pour sensibiliser les automobilistes, nous possédons deux radars pédagogiques : un fixe, à proximité de l'école Joliot Curie et un mobile, qui vient de nous être offert par le Département. La ville de Quéven a fait l'acquisition l'an dernier d'un cinémomètre, en mutualisation avec la ville de Plœmeur. Enfin, parce que les bonnes habitudes s'acquièrent dès le plus jeune âge, des séances de prévention routière sont dispensées chaque année dans les classes de CM2. Au-delà de tous ces dispositifs, c'est le comportement responsable de chacun qui permettra de garantir durablement la sécurité de tous.

**À l'approche de l'été, quels conseils pouvez-vous donner aux habitants pour la sécurité de leurs biens ?**

Avant une absence prolongée de son domicile, il est indispensable d'avoir certains réflexes : aviser ses voisins et leur donner vos coordonnées pour être joint, demander à un proche de retirer régulièrement le courrier de la boîte aux lettres et d'ouvrir les volets, ne pas indiquer sur les réseaux sociaux ou votre répondeur téléphonique votre période d'absence... Vous pouvez aussi demander à la Police Municipale ou la Gendarmerie de surveiller votre domicile en vous inscrivant à l'opération Tranquillité Vacances. Vous trouverez les modalités et les conseils Sécurité sur [www.queven.com](http://www.queven.com).

**Pourquoi une nouvelle stèle a-t-elle été posée au Monument aux Morts ?**

La cérémonie commémorative du 8 mai dernier a en effet revêtu un caractère particulier. Devant une assistance prestigieuse (commandant et garde d'honneur de la base de Lann-Bihouët, délégation de l'Amicale des fusiliers marins et commandos), une stèle rendant hommage aux 21 marins quévenois tombés pour la France a été inaugurée. Il revenait naturellement à deux anciens combattants de dévoiler solennellement cette nouvelle stèle : Joseph Ramond, ancien marin d'Indochine et Marcel Le Pogam, ancien combattant de la Résistance, d'Indochine et d'Algérie et frère de deux marins ayant fait le sacrifice de leur vie au combat et dont les noms figurent enfin sur le monument.

**CULTURE**

**Une solide amitié**

Du 20 au 27 mai dernier, 45 Allemands ont été accueillis par des familles quévennoises. Un copieux programme de découvertes leur a été concocté par le comité de jumelage. Une rencontre entre jeunes Allemands et collégiens, organisée par le Pôle Jeunesse, a contribué à renforcer l'implication des jeunes dans le jumelage, priorité partagée par le comité et la municipalité. L'organisation de camps d'ados est en projet, en partenariat avec les services jeunesse des quatre communes. La célébration des 10 ans du jumelage, le 22 mai aux Arcs, a réuni 150 personnes pour fêter cet événement au cours d'une soirée festive. Robert Hümmer, maire d'Altenkunstadt, et Marc Boutruche ont rappelé à cette occasion leur attachement au jumelage : *"initiative concrète, simple et conviviale, d'ouverture et d'échange entre les citoyens, malgré la distance et la langue"*. Prochain rendez vous : voyage des Quévennois en Bavière, en février 2017.



**SOCIAL**

**De petits plats bons et pas chers !**

En avril dernier, le CCAS et le Pôle Jeunesse de Quéven (dans le cadre des activités vacances de la Ferme de Kerzec) ont participé au concours cuisine organisé par la Banque alimentaire de Vannes. Deux équipes composées chacune de deux jeunes et de deux adultes ont pris part au « Top Chef quévennois ». Le défi ? Confectionner en trois heures, un repas équilibré (entrée-plat-dessert) avec des produits issus de la Banque alimentaire, des dons du Centre Leclerc et du CCAS. *"En participant à ce concours, nous souhaitons montrer que l'on peut mitonner des petits plats avec des produits simples sans exploser son budget. Cette matinée a été riche en partage tant sur le plan humain que sur les savoir-faire culinaires de chacun"*, explique Carole Garnier du CCAS. L'équipe quévennoise s'est classée en 2<sup>e</sup> position à ce concours départemental. Une belle expérience à renouveler l'an prochain !



**ENVIRONNEMENT**

**Inventaire des cours d'eau**

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Bassin du Scorff a engagé la réalisation d'un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble des communes du SAGE Scorff, l'objectif étant de les protéger. À ce titre, la mairie de Quéven, en lien avec le Syndicat du Scorff, a lancé la démarche sur le territoire communal. Quatre groupes de travail, formés sous couvert de M. le Maire, procèdent sur le terrain depuis avril et jusqu'à cet été à cet inventaire. Une restitution de ce travail de terrain sera ensuite présentée au public et l'inventaire sera inscrit au PLU.

**COMMERCES**

**Leclerc : ouverture imminente**

Le magasin Leclerc étend son offre sur la commune avec l'ouverture prévue mi-août d'un Espace Culturel et d'un Leclerc Sports, situés en face du centre commercial. En chiffres, c'est 2 000 m<sup>2</sup> de surface de vente, 1,5 million d'euros d'investissement et une vingtaine d'emplois créés. *"L'Espace culturel proposera 40 000 références en multimédia, informatique, télévision, téléphonie, DVD, CD, livres (romans, BD, jeunesse, Mangas, cadeaux)..."* Le Leclerc Sports sera aménagé avec une approche très technique du sport avec des rayons importants en rando, trail, fitness, vélo et sports de glisse, des produits de marques nationales et du distributeur. Un large rayon textile proposera également les meilleures marques Sportswear", précise Olivier Allard, PDG du magasin.

**JEUNESSE**

**La jeune Salomé partage son expérience togolaise**



Salomé Le Bel, jeune Quévennoise de 25 ans, est partie deux mois cet hiver pour participer à une mission humanitaire au Togo. Ce séjour lui a permis d'allier son métier (éducatrice de jeunes enfants), son goût pour les voyages et sa "soif de rencontres". La municipalité lui a accordé une subvention de 200 € en échange de sa participation aux TAP dans les écoles publiques de la ville. Mi-juin, elle a ainsi raconté aux élèves quévennois le quotidien des écoliers togolais auprès desquels elle est intervenue à travers des activités pédagogiques et ludiques.

**Ensemble, rendons notre ville plus propre**



**Les incivilités en matière de propreté sont encore trop nombreuses. Elles sont nuisibles tant pour l'environnement que pour l'image de la ville. À chacun d'entre nous d'adopter quelques gestes simples pour rendre notre ville plus propre et donc plus belle.**

Par exemple, jeter son mégot de cigarette sur la voie publique n'est pas sans conséquence. Saviez-vous qu'un mégot met entre 4 et 12 ans pour disparaître ? En se désagrégeant, il dégage des métaux lourds et polluants comme la nicotine, le cadmium et le plomb. Ces substances toxiques sont nuisibles pour la faune et à la flore. Jeter son mégot dans les caniveaux n'est pas non plus une solution car ils polluent l'eau, les égouts et obturent les canalisations.

Rappelons aussi que les dépôts sauvages de déchets ou de matériaux abandonnés par des particuliers ou des entreprises sont eux aussi rigoureusement interdits et peuvent être sanctionnés d'une amende de 1 500 euros.

Autre problématique : les déjections canines. Il n'est malheureusement pas rare de voir des propriétaires de chiens laisser leur animal de compagnie faire ses besoins sur les voies publiques. Trottoirs, espaces verts, jeux publics

pour enfants sont régulièrement souillés par les déjections canines, impliquant des problèmes d'hygiène publique évidents. Les propriétaires sont invités à se munir d'un sac pour procéder au ramassage des déjections produites sur le domaine public communal.

Enfin, dans l'esprit du mieux-vivre ensemble, chaque habitant est invité à entretenir le bout de trottoir devant son habitation en retirant par exemple les mauvaises herbes.

**LE CHIFFRE CLÉ**  
**68 €**  
C'est le montant de la contravention pour abandon de déjection canine ou de déchets (mégots, canettes...) sur la voie publique.

**LE LIEU**

**Le rond-point de Kerroc'h aménagé**

Dans le cadre du concours pour l'aménagement des entrées de ville lancé en 2015, c'est le CFA du Talhouët d'Hennebont qui a été sélectionné pour son projet au rond-point de Kerroc'h, route de Pont-Scorff. Les élèves sont venus eux-mêmes réaliser les travaux sur le rond-point.



Au niveau esthétique, l'idée est de donner l'illusion d'un fond de rivière, rappelant le Scorff, qui traverserait le rond-point. De nombreux matériaux ont été utilisés comme les galets, l'ardoise, la pierre jaune, de la pierre sèche, et du gazon synthétique. Un petit ponton a également été construit évoquant les passerelles du parc de Kerzec et un petit green en rapport avec le golf situé à proximité.

D'un point de vue financier, le coût de départ était estimé à 25 000 €, mais grâce au concours du CFA de Talhouët, une économie de 10 000 € a pu être réalisée. Le prochain aménagement de rond-point sera celui du Mourillon par les équipes des Services techniques de la ville.

**CAP QUÉVEN**

**Oui, les choses bougent à Quéven... mais que de travail à accomplir !**

La gestion des dossiers de l'équipe précédente oblige à faire preuve d'inventivité pour pallier trop souvent à des défauts de maîtrise et de réflexion. Le dossier centre-ville se complique avec un prix de terrain qui ne permettra pas d'y envisager ce que l'on souhaite de meilleur, sauf charge supplémentaire pour la collectivité. Le lourd dossier Croizamus amène son lot quotidien de contraintes et de mauvaises surprises...

À côté de cela et heureusement, notre réactivité permet aux entreprises quévennoises de se développer... Plus de 15 millions d'euros ont été investis par elles depuis deux ans. Seul bémol, la situation désastreuse et malheureuse de Minerve, entreprise emblématique de Quéven... Que d'emplois sacrifiés ! Nous souhaitons que la lumière soit faite sur ce dossier et que les salariés soient rapidement réintégrés dans un nouveau projet de reprise, ou dans une autre société du secteur, persuadés que leur savoir-faire suscitera leur intérêt.

Nous avons œuvré en ce sens depuis le dépôt de bilan avec de nombreuses prises de contacts, des visites. La discrétion ne s'oppose pas à l'action.

**Les élus de la majorité municipale**

**QUÉVEN AVENIR, POUR VOUS AVEC VOUS**

**Ne boudons pas notre plaisir**

Cet été, deux inaugurations illustrent la politique ambitieuse de la Municipalité précédente. En août, celle du Leclerc sports, culture et en septembre celle de l'EHPAD. Ajoutons le succès grandissant auprès des jeunes du nouveau Pôle Jeunesse/Baratin.

Trois réalisations, fruit du travail des élus autour de Marc Cozilis pour donner à Quéven des atouts pour sa redynamisation économique, sociale, urbaine et environnementale. On regrettera que le nouveau Leclerc Sports/Culture ne s'intègre plus dans le projet global et cohérent d'un centre-ville mixant logements accessibles au plus grand nombre, petits commerces et services que nous avons initié.

Ajoutons à l'action des élus de "Quéven Avenir" celle de la solidarité active avec les "Minerve" qui luttent pour leurs droits sociaux et la reconnaissance de leur savoir-faire. Notre demande de soutien de la municipalité pour les salariés a été adoptée à l'unanimité du Conseil municipal.

**Marc Cozilis, Ariane Nouël, Patrick Le Porhiel, Danielle Le Marre, François Guion, Solen Raoulas.**

**Travaux de renouvellement d'une conduite d'eau potable**

Dans le cadre de son programme de renouvellement des réseaux d'eau potable, Lorient Agglomération assure le remplacement de la conduite située sur la route de Kerdul à Quéven (en traversée de Stang Kergolan et Kergavalan, ainsi que chemin du Doué et impasse des Korrigans). Afin d'assurer la sécurité des riverains et des ouvriers, un alternat avec feux tricolores est mis en place pour réglementer la circulation le temps du chantier (durée estimée des travaux : 2 mois et demi).

**Renseignements : 0 800 100 601**  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

**Remise de la médaille de la Famille à Jeannine Le Diffon**

Le 11 juin dernier, Jeannine Le Diffon (née Toulliou) était bien entourée de sa famille (6 enfants, 11 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants) pour recevoir des mains de M. Le Maire, la médaille de bronze de la Famille française.



*"La médaille de la Famille française a été créée en 1920 pour honorer les mères de famille ayant élevé dignement leurs enfants, et pour relancer la natalité. Depuis, bien sûr, la famille a évolué et s'est adaptée aux mœurs de la vie moderne. Mais elle résiste à toutes les crises et reste le fondement de notre société. La famille, c'est sacré et la valoriser, c'est une manière de reconnaître son rôle essentiel dans la société d'aujourd'hui", a rappelé Jean-Pierre Allain, adjoint à la Vie citoyenne.*

**Encore un succès pour le festival de Kewenn Entr'Actes**

Mi-juin, la 15<sup>e</sup> édition du festival de théâtre amateur organisé chaque année aux Arcs par l'association Kewenn Entr'Actes a réuni plus de 700 spectateurs. Durant trois jours, les 150 comédiens de la troupe ont enchanté le public avec une dizaine de spectacles : des sketches d'improvisation, du Molière, de l'humour...

Une des pièces, *Adonnaissance*, écrite par Fred Wust et mise en scène par Béatrice Burgaud, a été sélectionnée pour le festival de théâtre de Kerhervey. Les jeunes comédiens de la troupe Les Balladingues (15-18 ans) l'interpréteront donc à nouveau le samedi 2 juillet à Lanester.